

Conditions Générales de Location

La présente réservation sera validée dès l'encaissement des 30% versés à titre d'arrhes, et après confirmation de la part de la SAS Les Prairies de la mer, le versement des arrhes vaut pour acceptation des présentes conditions.

En aucun cas l'acompte n'est remboursable, en cas de dédit de la part du locataire intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée, les Prairies de la Mer se réserve le droit d'encaisser des dommages et intérêts pouvant atteindre le montant total du séjour.

Au début du séjour, une caution sera déposée par le locataire, d'un montant de 400 € (encaissable en cas de dégradation ou vol de matériel), le locataire trouvera dans le Chalet une notice pour l'état des lieux. En cas de dégradation grave, de ménage important, ou de vol, la caution ne sera restituée qu'au prorata des dégâts constatés. Dans la mesure où le Chalet sera rendu de façon convenable, propre et sans dégradation matérielle, la caution sera retournée par voie postale ou électronique dans les 10 jours suivant le départ du locataire.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Vous pouvez également bénéficier, en option, de l'assurance annulation Campez Couvert, qui couvre toutes les annulations qui ne sont pas de votre fait.

En cas d'arrivée retardée et en l'absence de message de la part du locataire, les Prairies de la mer se réserve le droit de disposer de l'emplacement ou du Chalet 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le bon de séjour.

Le montant du séjour réservé sera réglé dans sa totalité à l'arrivée du locataire.

Chaque client s'engage à respecter le présent contrat et le règlement intérieur envoyé sur simple demande.

Les Prairies de la mer s'engage à mettre à disposition du client et de sa famille les infrastructures de loisirs et d'équipements sanitaires en bon état de fonctionnement. Les Prairies de la mer s'engage à réserver à sa clientèle le meilleur accueil et un agréable séjour.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation SOCIÉTÉ DE LA MÉDIATION PROFESSIONNELLE dont nous relevons par voie électronique : www.mediateur-consommation-smp.fr ou par voie postale :

SOCIÉTÉ DE LA MÉDIATION PROFESSIONNELLE
Médiateur-Consommation-smp
24, rue Albert de Mun 33000 Bordeaux